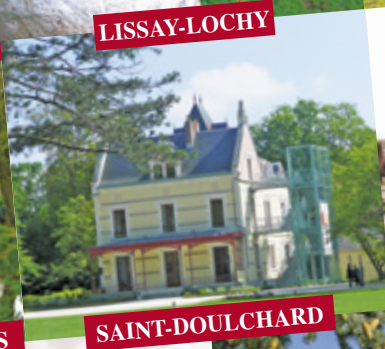
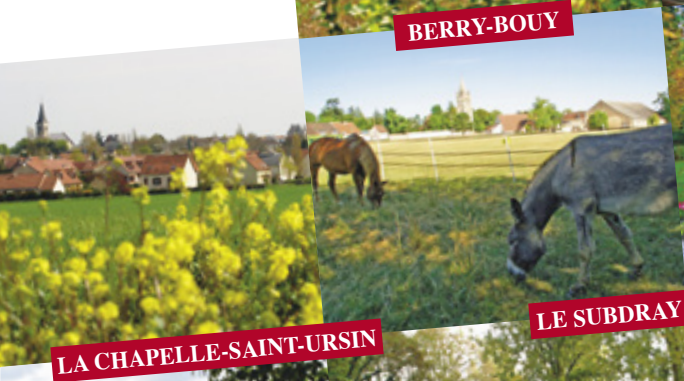
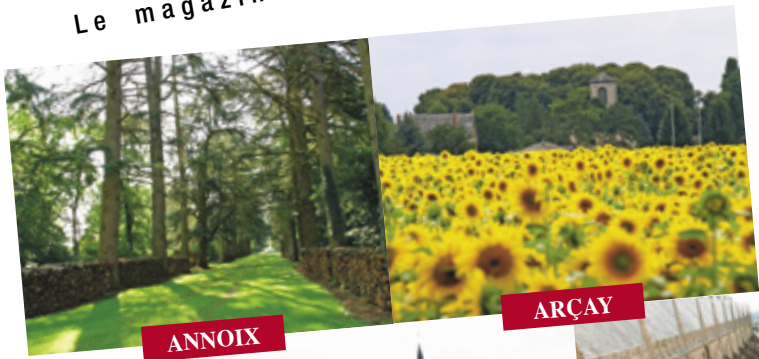


n° 13
Juillet
2 0 1 4

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr



dossier : VOTRE NOUVELLE AGGLO

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

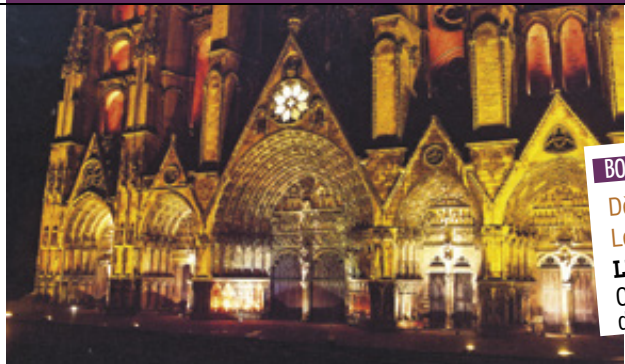


Environnement
Calendrier de collecte
des encombrants

Agenda 21
Disponible
dans les mairies

Bourges Plus vous accueille
Les différents sites de Bourges Plus
qui accueillent du public

Rendez-vous sur www.bourgesplus.fr



BOURGES

Dès la tombée de la nuit. Tous les soirs, en juillet et août. Les jeudis, vendredis et samedis, en mai, juin et septembre. **LES NUITS LUMIÈRES** Circuit touristique nocturne au départ du jardin de l'Archevêché - gratuit

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00 www.annoix.fr

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77 <http://mairiearçay.free.fr>

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

Les 27 et 28 septembre **JARDINS PASSION**

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00 www.ville-bourges.fr

Du 21 juin au 31 août **EXPOSITION DE MAURO CORDA, "LES INSOLITES"** Château d'Eau

Jusqu'au 28 septembre **EXPOSITION "LES ANIMAUX ET LA GRANDE GUERRE"** Muséum d'Histoire naturelle

Jusqu'au 21 septembre **UN ETÉ À BOURGES** Chaque soir, un concert gratuit dans un lieu différent. Programme sur www.ville-bourges.fr



LA CHAPELLE SAINT-URSN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00 www.lachapelle-saint-ursin.fr

Dimanche 7 septembre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DE CHASSE** Centre socio

Samedi 13 septembre **FÊTE DES ASSOCIATIONS** Salle des fêtes

Samedi 13 septembre **REPAS DE LA GRENOUILLE CHAPELLOISE** Salle G. Barreau

Du 19 au 21 septembre **PÊCHE DE NUIT À L'ÉTANG** Grenouille chapeilloise

Samedi 20 septembre **REPAS DU TENNIS** Salle des fêtes

Vendredi 26 septembre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES** Salle G. Barreau

Les 27 et 28 septembre **FÊTE DES VENDANGES DU BOURG** Par le comité des fêtes

Vendredi 3 octobre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALLC** Salle G. Barreau

Les 7 et 8 octobre **BOURSE AUX JOUETS DU CLUB FÉMININ** Salle des fêtes

Samedi 11 octobre **CONCERT ANACROUSE** Salle des fêtes

Vendredi 17 octobre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TENNIS** Salle G. Barreau

Samedi 18 octobre **BRADERIE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES** Centre socio

Vendredi 24 octobre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PÉTANQUE** Salle G. Barreau

Samedi 25 octobre **HALLOWEEN DE LA MAISON DE L'ENFANCE** Salle des fêtes

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04 www.le-subdray.fr

Lundi 14 juillet **COMMÉMORATION** Départ devant la mairie Vin d'honneur à la M D C

Les 6 et 7 septembre **PARTICIPATION AU COMICE AGRICOLE DE CHAROST**

Du 2 au 14 septembre **TOURNOI DE TENNIS**

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01 www.marmagne.fr

Les 20 et 21 septembre **SALON DE L'ARTISANAT**

Dimanche 21 septembre **GRANDE BROCANTE, FÊTE ET EXPOSITION OCTOBRE**

Les 3, 4 et 5 octobre **FESTIVAL DE MUSIQUE MARMAGNE À L'OUEST**

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24 www.morthomiers.fr

Dimanche 7 septembre **RANDONNÉE PÉDESTRE** Par le club des Roches

Les 19 et 20 septembre **3^e ÉDITION DE L'AUTOMNE DE MORTHOMIERS** Deux soirées de concerts, une scène ouverte, un marché local et de la restauration sur place.

PLAINPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60 www.plainpied-givaudins.fr

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52 www.mairie-saintdoulchard.fr

Dim. 13 juillet de 9h à 13h **MARCHÉ FERMIER** Par le Panier Berry-St-Amandois Place du 8 Mai

Du 21 au 25 juillet **STAGE "PEINTURE"** Par M. Cozette, Château de Varye

Samedi 9 août **RÉGIONAL DE LA VILLE PAR SAINT-DOUL PÉTANQUE 18** Bouleodrome des Verdins

Dimanche 10 août de 9h à 13h **MARCHÉ FERMIER** Place du 8 Mai

Du 18 au 22 août **STAGE "PEINTURE"** Par M. Cozette, Château de Varye

Dim. 14 septembre de 9h à 13h **MARCHÉ FERMIER** Place du 8 Mai

Dimanche 21 septembre **SALON DU MARIAGE** Domaine de Varye

Dimanche 21 septembre **MARCHÉ BIO** Par Saint-Doulchard Autrement Centre de Loisirs

Jeudi 25 septembre **CHALLENGE CHARBLANC** Par Saint-Doul Pétanque 18 Bouleodrome des Verdins

Du 27 sept. au 5 octobre **EXPOSITION DE L'ATELIER "POINTS COMPTÉS"** Domaine de Varye

Dimanche 28 septembre **JOURNÉE DU SOUVENIR "LES AMIS DU FRANCISCAIN DE BOURGES"** Petite salle haute du Centre Socio Culturel

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18 www.saintgermaindupuy.fr

Du 14 juin au 31 juillet **LA PETITE EXPO PAUL CICHOZ, ALAIN MÉCHIN** Bibliothèque

Dimanche 31 août **FÊTE DES MARAÎCHERS** Animations autour du plan d'eau et de la salle Simone Signoret

Du 6 sept. au 11 octobre **EXPOSITION "À VOS MARQUES, PRÊTS ? JOUEZ !" ... FÊTE DU JEU !!!** Bibliothèque

Samedi 13 septembre **ROCK IN BERRY** Expo voitures, stands, concerts Salle des fêtes



FEUX D'ARTIFICE

BOURGES

Lundi 14 juillet Feu d'artifice et bal, plan d'eau

LA CHAPELLE ST-URSN

Dimanche 13 et lundi 14 juillet Feu d'artifice, pique-nique et bal

MARMAGNE

Dimanche 13 juillet : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal au stade. Animations à partir de 20h devant le Chalet

MORTHOMIERS

Lundi 14 juillet Feu d'artifice et bal (orchestre Contrejour)

SAINT-DOULCHARD

Vendredi 11 juillet : Feu d'artifice au stade des Verdins et bal place Pierre de Coubertin

TROUY

Lundi 14 juillet Feu d'artifice et bal



SOMMAIRE



02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO
Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !
News, événements, actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 L'AGGLO EN MARCHÉ
Calendrier de collecte des encombrants - Agenda 21 pédagogique - Label Logement Étudiant

09 DOSSIER : LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

14 LES DIFFÉRENTS SITES DE BOURGES PLUS QUI VOUS ACCUEILLENT
Le siège administratif - le Prado - Centre d'affaires du Technopôle - IMEP - Bourges Plus Développement



Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58 Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Pascal Blanc - Rédacteur en Chef : Pascal Blanc - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : La Poste (49 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Ville de Bourges, Bernard Poisson - Rémy Lacroix - Fotolia Nathalie P - iStock (Tom Abraham, imagestock, Givaga).

Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



ÉDITO

Ce numéro de Bourges Plus Magazine vous présente vos nouveaux conseillers communautaires, élus pour la première fois au suffrage universel direct en mars dernier.

Ils portent, et nous portons tous ensemble, une ambition forte pour notre territoire, associant le développement économique et démographique, l'amélioration des transports, la création de logements ou encore la préservation des espaces agricoles et naturels.

Nous privilégierons une gestion sobre et efficace en recherchant les économies partout où elles se trouvent tout en resserrant la solidarité entre les communes et le lien de proximité avec leurs habitants, c'est-à-dire avec vous tous.

Vous pouvez compter sur notre dévouement à votre service.

Très cordialement.

Pascal BLANC
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



BERRY-BOUY

14^e édition des Jardins Passion

La Commune de Berry-Bouy et la Société d'Horticulture du Cher organisent la 14^e édition des Jardins Passion les 27 et 28 septembre 2014. Le thème de cette année est le Liquidambar, arbre qui doit son nom à l'ambre liquide qu'il produit. Les Jardins Passion ce sont, pour les jardiniers amateurs ou avertis, deux journées d'exposition-vente, de conférences, d'ateliers, de rencontres consacrées aux végétaux, dans le cadre champêtre du Clos Saint-Aignan. La manifestation se déroulera le samedi de 13h30 à 18h30 et le dimanche de 9h30 à 18h30, l'entrée est de 3 €, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

Contact : Mairie de Berry-Bouy, tél : 02 48 26 82 23, fax : 02 48 26 03 79, mail : jardins-passion.berry-bouy@wanadoo.fr

BOURGES

8^e concours photo : les Berruyers et leurs p'tits coins de nature à l'affiche !

Vous avez été nombreux à participer au concours photo organisé par la Ville de Bourges. Pour sa 8^e édition, le thème "les Berruyers et leurs p'tits coins de nature" a



offert à chacun l'occasion de s'exprimer librement et de laisser place à son imagination. Les 80 clichés sélectionnés affichés tout l'été sur les grilles du jardin de l'archevêché ont été dévoilés le samedi 21 juin.

Soyez nombreux à voter pour votre coup de cœur sur www.ville-bourges.fr

Toute l'actualité de vos communes



LE SUBDRAY

Cœur de village du Subdray

Le Subdray a mis la touche finale à l'embellissement de son centre bourg. Espaces verts, voies piétonnes et nouvelles voiries feront de notre cœur de village un lieu où il fera bon vivre.

LA CHAPELLE SAINT-URSN

Les chaumes du Verniller : première réserve naturelle nationale du Département



Situé sur un plateau calcaire d'une superficie d'environ 81 ha, le site des Chaumes du Verniller héberge des espèces végétales protégées au niveau européen comme la Sabline des Chaumes et l'Euphrase de Jaubert, au total plus d'une soixantaine d'espèces rares ou remarquables. Le récent décret du 1^{er} ministre portant classement en réserve naturelle nationale va assurer la conservation durable de cet espace par la mise en place d'un comité scientifique de gestion, le recrutement d'un conservateur et la dotation d'un budget annuel spécifique, intégrant le réseau des réserves naturelles de France. Voilà qui va conférer aux communes de la Chapelle et Morthomiers une notoriété inattendue.

ÉCONOMIE

Rendez-vous "Eco" du Président

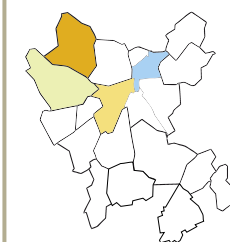
Le 19 juin, Pascal Blanc, Président de Bourges Plus recevait près d'une centaine de chefs d'entreprises autour de la thématique du développement économique.

Avant d'échanger avec les invités, le Président et les intervenants ont fait un panorama de la situation économique de l'Agglomération, des actions de Bourges Plus en faveur du développement économique et des grands projets en cours et à venir.



RELEVÉ DES COMPTEURS

- BERRY-BOUY : fin juin début juillet
- BOURGES :
- 2) Bourges Nord et Centre : début juillet à fin septembre
- 4) Bourges Sud : fin septembre à début novembre
- MARMAGNE : début juillet



POUR MEMOIRE

- ANNOIX : janvier
- ARCAÏ : janvier
- BOURGES :
- 1) Asnières-lès-Bourges : fin février à mi-mars
- 3) Bourges Est : début novembre à mi-décembre
- 5) Bourges Ouest : fin avril à fin juin
- LA CHAPELLE SAINT-URSN : fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- MORTHOMIERS : mi-mars
- PLAUMPIED-GNAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD : fin janvier à fin février
- SAINT-GERMAIN-DU-PUY : fin mars à mi-avril
- SAINT-JUST : janvier
- SAINT-MICHEL de VOLANGIS : mi-avril
- TROUY : janvier
- LISSAY-LOCHY et VORLY : la relève n'est pas assurée par les services de Bourges Plus (changement prévu en 2018)



MARMAGNE

Un nouveau plateau scolaire pour nos graines de champions

Le plateau scolaire destiné aux élèves de l'école Les Tilleuls a été en partie rénové. Pistes d'athlétisme et de saut en longueur accueilleront désormais les jeunes

sportifs dans d'excellentes conditions. Ces travaux ont été réalisés par la société Axiroute. L'engagement qui reste à faire sera effectué avant la fin du mois de juin.

Montant de l'opération : 23 689,08 €. Subventions obtenues : Conseil général : 6 909 €, État (DETR) : 8 883 €.

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Un restaurant municipal intergénérationnel



Le restaurant municipal a ouvert ses portes le lundi 5 mai 2014. L'objectif de ce nouvel espace est de

mutualiser les sites existants (restaurant scolaire et foyer restaurant) en regroupant le personnel sur un site plus fonctionnel. Le restaurant présente des salles adaptées à chaque public et à la qualité des repas. 800 repas y sont

servis chaque jour. Avec cette cuisine centrale, la commune va pouvoir assurer elle-même la fabrication des repas pour les personnes âgées et continuera d'en effectuer le portage à domicile.

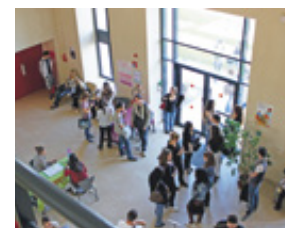
PORTES OUVERTES

L'IMEP vous ouvre ses portes

Les samedi 13 et mercredi 17 septembre prochain, l'IMEP organise deux après-midi portes ouvertes de 14h à 18h. L'équipe administrative et pédagogique est heureuse de vous accueillir dans les locaux de la Salle d'Armes pour découvrir la Maison des Langues, les équipements informatiques, la bibliothèque...

C'est l'occasion pour vous de prendre connaissance du programme des cours, des horaires et des durées de formation ainsi que des modalités d'inscription. Mais aussi de franchir le seuil de la bibliothèque André Alciat qui fonctionne en réseau avec les bibliothèques municipales de Bourges et la Bibliothèque Universitaire de Droit, d'Economie et de Gestion d'Orléans.

Et en plus, vous pourrez bénéficier d'une évaluation gratuite de votre niveau en langues ou en informatique !



TROUY

Aménagement du terrain d'honneur de football en gazon synthétique

Une nécessité incontournable pour les 250 licenciés dont 80 à l'école du foot. Une dynamique hors du commun

a justifié la mise en place de cette structure. Depuis janvier 2012, un groupe de travail a été constitué pour préparer

le projet d'aménagement du terrain d'honneur de Trouy en gazon synthétique. La Ligue du Centre de Football a donné un avis favorable pour l'homologuer dans la catégorie de niveau 5. De nombreuses demandes de subvention ont été effectuées auprès de la

Communauté d'agglomération de Bourges Plus (Fonds de concours et CRA3G), de la Fédération Amateur de Football, du Centre National de Développement du Sport (CNDS) et du Conseil général du Cher. En 2014, les financements demandés ayant été actés



Rendez-vous sur www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglomeration-bourgesplus.fr
www.bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 18h
Jeudi : 9h à 17h sans interruption
service.clientele@agglomeration-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Espace Nation
1 rue Pierre Latécoère
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi : 8h à 12h15 - 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 - 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle

Centre d'Affaires Roy
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
N° Azur 0 810 200 133
Fax : 02 48 48 58 61
habitat@agglomeration-bourgesplus.fr

ou en cours d'instruction, un MAPA (marché à procédure adaptée) a été lancé en début d'année et un groupement d'entreprises (dont le mandataire est l'entreprise Tarvel) a été retenu pour un montant total de 645 600 € TTC. Les travaux ont débuté fin mai pour se terminer fin août-début septembre.

BOURGES PLUS

Elections des membres du Sirdab et d'Agglobus

Le Syndicat Intercommunal pour la Révision et le suivi du schéma Directeur de l'Agglomération Berruyère (SIRDAB) est chargé de l'approbation, du suivi et de la révision du schéma de cohérence territoriale.

Les membres ont été élus le 19 mai :

Présidente : Véronique Fenoll (Bourges Plus)

- 1^{er} Vice-président : M. Goffinet (La Septaine)
- 2^e Vice-président : M. Rousseau (Terres Vives)
- 3^e Vice-président : M. Didelot (Fercher-Pays Florentais)
- 4^e Vice-président : M. Salak (Terres d'Yèvre)
- 5^e Vice-président : M. Berger (Terroirs d'Angillon)
- 6^e Vice-président : M^{me} Campagne (Bourges Plus)
- 7^e Vice-président : M. Beuchon (Bourges Plus)
- + 4 membres du bureau syndical (M. Pinson, M. Jobert, M. Barnier, M. Chollet)

Le Syndicat mixte Intercommunal à Vocation de Transports Urbains, dénommé AggloBus, est l'Autorité Organisatrice en charge des Transports Urbains de Bourges et son Agglomération.

Les membres d'Agglobus ont été élus le 19 mai :

Président : Pascal Blanc

- 1^{er} Vice-président : M. Mousny
- 2^e Vice-président : M^{me} Bonnefoy
- 3^e Vice-président : M^{me} Campagne
- 4^e Vice-président : M. Boual
- 5^e Vice-président : M. Texier
- 6^e Vice-président : M. Tabart



Déposez vos encombrants près de chez vous, Bourges Plus viendra les collecter

ENVIRONNEMENT

Les encombrants, ou "monstres" sont les déchets ménagers de dimensions ou de poids trop importants pour être mis dans le bac vert : mobilier cassé, bois, ferraille, sommiers et matelas, fenêtres, portes et châssis sans vitrage ou éclats de verre, pour

citer quelques exemples. Pour information, ces déchets sont collectés toute l'année en déchèterie, lieux de dépôt à privilégier. Pour information, la collecte débute à 05 heures du matin. Les dépôts peuvent être effectués la veille à partir de 18 heures.

Les encombrants sont à déposer dans les rues concernées. Ne sont pas considérés comme encombrants :
 • Les déchets d'équipements électriques et électroniques : électroménager, jouets à piles, ordinateurs, hifi, télévisions...

- Les ordures ménagères en sacs ou en vrac,
- Les déchets toxiques (pots de peintures, acides...),
- Les cailloux, gravats, produits de démolition,
- Les pneus,
- Les déchets verts...

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS - SECOND SEMESTRE

SECTEUR 10

AÉROPORT
 Mercredi 17 septembre 2014
 Avenue des Frères Voisin
 Rue Guilbeau
 Rue Nungesser & Coli
 Square Maryse Bastie
 Rue Le Brix
 Boulevard Jean Mermoz
 Rond Point Guynemer
 Rue Latham

SECTEUR 11

SÉRAUCOURT
 Mercredi 24 septembre 2014
 Boulevard Lemark
 Rue Henri Sellier
 Rue Vieil Castel
 Rue Charles Cochet
 Rue Émile Martin
 Rue Albert Hervet
 Rue de Séraucourt
 Rue de la Liberté
 Place Commandant Martin
 Rampe Marceau
 Rue Fernault
 Rue des Minimes
 Rue du Chariot

SECTEUR 12

CENTRE VILLE
 Mercredi 1^{er} octobre 2014
 Boulevard Georges Clemenceau
 Place Philippe Devoucoux

Rue Nicolas Leblanc
 Cours Anatole France
 Boulevard de Strasbourg
 Rue Eugène Brisson
 Rue de Sarrebourg
 Place du 8 Mai 1945
 Place des Marronniers
 Rue des Hémerettes
 Cours Avaricum
 Place de la Barre
 Rue Pelvoysin
 Rue du Commerce
 Rue Moyenne
 Place Cujas
 Rue Barbes
 Rue Théophile Lamy

SECTEUR 13

VAL D'AURON
 Mercredi 08 octobre 2014
 Avenue du Val d'Auron
 Rue Hippolyte Boyer
 Rue Fernand Léger
 Rue Pablo Picasso
 Rue de Lazenay
 Rue de la Rotée
 Rue Maillot

HAMEAU DE GIONNE

Mercredi 08 octobre 2014
 Rue des Sapins
 Rue du Gué
 Rue des Jardins

SECTEUR 14

ASNIÈRES GROSSES PLANTES
 Mercredi 15 octobre 2014
 Rue de la Chaume
 Rue du Grand Chemin
 Rue des Fauvettes
 Rue des Blessangis
 Rue des Mésanges
 Rue des Alouettes
 Chemin de la Chauchery
 Rue des Coulangis
 Route de Méry es Bois
 Route de Bourges
 Rue du Petit Chailloux
 Place Petit Aujonnière
 Chemin des Grosses Plantes

SECTEUR 15

GIBJONCS
 Mercredi 19 novembre 2014
 Rue François Villon
 Rue Alfred de Musset
 Rue de Parassy
 Rue Stéphane Mallarmé
 Route de Saint-Michel
 Rue de Turly
 Route de la Charité
 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
 Avenue Stendhal
 Rue Théophile Gautier
 Rue Paul Verlaine
 Rue d'Alembert
 Place Montesquieu
 Rue Helvetius
 Rue Gaston Berger
 Rue Maréchal Lyautey

Rue Arnaud de Vogüé
 Rue Hardoin Mansard
 Rue du Maréchal Juin
 Place du Baron Haussman

SECTEUR 16

MAZIERES - GOLF
 Mercredi 10 décembre 2014
 Rue de Mazières
 Rue Louis Daquin
 Rue Charles Spencer Chaplin
 Rue Jacques Becker
 Rue Eric Labonne
 Avenue Salvador Allende
 Rue Madeleine Sologne
 Rue Romy Schneider
 Rue Saint Angélique

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Jeudi 27 novembre 2014

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à contacter le service Clientèle de Bourges Plus au

0800 897 730
 NUMERO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe



Un agenda 21 pédagogique et synthétique pour le grand public

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le document propose aussi des gestes simples à faire au quotidien



Vous avez dit "Agenda 21" ?

Depuis 1992 et le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, le Développement Durable n'est plus simplement une notion mais une conduite à adopter et des actions

à mener par les collectivités pour un développement à long terme. L'Agenda 21 est une démarche participative à l'échelle de l'agglomération pour élaborer et faire vivre un programme d'actions en faveur du développement durable.

Il permet ainsi de définir des actions concrètes dans des domaines aussi variés que la santé, le logement, la gestion de la ressource en eau, les déchets, etc.

Le document propose aussi quelques gestes simples à faire au quotidien : à la maison, au travail et lors des déplacements.

Quelle différence avec l'Agenda 21 habituel ?

Souvent perçu comme éloigné des préoccupations quotidiennes des habitants, le document "grand public", met l'accent sur des actions concrètes et des pratiques ayant des incidences dans votre quotidien.

INFORMATIONS PRATIQUES

Cet Agenda 21 grand public est disponible dans toutes les mairies du territoire de la Communauté d'agglomération de Bourges. N'hésitez pas à le demander.

Une présentation succincte du contexte et du cadre stratégique de l'Agenda 21 laisse donc place dans le document à 10 actions (parmi les 59 définies), mises en place par Bourges Plus

- Poursuivre l'application d'une politique d'accueil axée sur les deux domaines privilégiés du **technopôle** : la gestion des risques, le bâti et l'efficacité énergétique.
- Encourager la dynamique de formation à l'**éco-construction**.
- Etablir un **Plan Climat Energie Territorial (PCET)**.
- Pérenniser le **Label Logement Etudiant**.
- Favoriser la prise en compte de la **performance énergétique** et environnementale dans la production de logements sociaux.
- Engager une réflexion sur la **rénovation et la réhabilitation**.
- La **gestion de la ressource en eau**. Etre innovant dans la gestion de l'aire d'alimentation de captage d'eau du Porche.
- Optimiser la **gestion des déchets**.
- Elaborer et mettre en œuvre un **Plan de Déplacements urbains (PDU)**.
- Etablir un **Plan vélo inter-communal**.

Label Logement Etudiant : Propriétaires comme étudiants, tout le monde est gagnant

HABITAT

M^{me} Desbarres-Jarry et une de ses locataires.

Lancé il y a 4 ans, le Label Logement Etudiant séduit de plus en plus de propriétaires et d'étudiants. Aujourd'hui, 116 logements sont labélisés sur le territoire de Bourges Plus.

INTERVIEW
ENTRETIEN AVEC...M^{me} DESBARRES-JARRY

Propriétaire ayant eu recours au label pour des logements situés à proximité de l'école Pigier à Bourges

Comment avez-vous connu le dispositif ?

"Par un ami travaillant à Bourges Plus. J'ai tout de suite adhéré. J'étais motivée car ce dispositif correspondait à mes idées et mes attentes."

Combien avez-vous de logements labélisés ? Et depuis quand ?

"J'ai fait labéliser un premier studio de 20 m² en mars 2012. Comme cette première labélisation fut concluante à la fois pour mes étudiants et pour moi-même, j'en ai demandé une seconde, un an plus tard, pour un duplex en octobre 2013."

Pourquoi avez-vous fait cette démarche ?

"Parce que ce label permet aux propriétaires de mettre à la disposition des étudiants des logements qui leur correspondent. Parce qu'il est important à mon sens d'aider cette jeunesse qui aborde sa vie future."

D'autre part, pour nous propriétaires, ce label est le gage

de pouvoir louer un logement de qualité."

Pourquoi avez-vous fait le choix de louer vos logements à des étudiants ?

"Parce que la Ville de Bourges et maintenant Bourges Plus permettent aux jeunes de suivre une formation de qualité. Je pense notamment à l'INSA qui est très bien classée au niveau national. Bourges est une ville très agréable. J'ai voulu moi aussi participer à cet effort envers les étudiants et leur faire bénéficier d'un cadre de vie agréable, ainsi que de bonnes conditions de travail pour la réussite de leurs études."

"Mes étudiants" venant assez souvent de la région parisienne sont très contents d'étudier à Bourges dans un logement qui leur correspond."

Avez-vous trouvé cette démarche de labélisation efficace ?

"Tout à fait. J'ai déposé un dossier. Puis, 10 jours plus tard, un prestataire missionné

par Bourges Plus est venu sur place constater ma déclaration, vérifier si le logement était aux normes et s'il correspondait aux critères pour obtenir cette labélisation.

Puis, cela a été très rapide. Un mois pour labéliser chaque logement. Je dirai donc une grande simplicité."

Avez-vous constaté une différence avant/après labélisation ? Comme par exemple plus d'appels ?

"J'ai eu un certain nombre de demandes en effet. Mais dans la majorité des cas, le logement est apprécié par le jeune et par ses parents qui l'accompagnent. Plusieurs visites sont rarement nécessaires, le logement étant labélisé par Bourges Plus. Et puis, il y a déjà des photos sur le site de Bourges Plus, donc ils viennent ici un peu les yeux fermés. Cette labélisation est une sécurité, elle rassure les parents qui savent que le logement ne présente pas de failles."



Le Bureau lors de son investiture

dossier

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire : rôles et missions

La Communauté d'agglomération Bourges Plus est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale*. Elle est composée d'un Bureau Communautaire et administrée par un Conseil Communautaire. Retour sur les rôles et les missions de chacun.

* - Etablissement public regroupant des communes soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement (économique, d'aménagement ou d'urbanisme). Création de la Communauté d'agglomération par la loi du 12 juillet 1999.



La garantie d'un logement de qualité, adapté aux besoins des étudiants



Le Label Logement Etudiant est un service simple et souple de qualification du parc de logements privés sur le territoire de l'Agglomération.

Un logement labélisé Bourges Plus garantit pour les étudiants :

- un loyer abordable ;
- un logement en bon état et confortable ;
- la proximité du lieu d'études ;
- un plafonnement des charges.

BON À SAVOIR

Si vous êtes propriétaire et que vous aussi vous voulez labéliser votre logement, contactez la Direction de l'Aménagement et du Développement Territorial au 0 810 200 133.

Si vous êtes étudiant, à la recherche d'un logement labélisé, consultez les offres de logements disponibles sur notre site www.bourgesplus.fr

dossier

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire : rôles et missions

D'un côté, le Bureau Communautaire. De l'autre, le Conseil Communautaire. Si les deux entités constituent et structurent la Communauté d'agglomération Bourges Plus, chacune a un rôle et des missions clairement différenciées.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire statue sur les sujets pour lesquels il a reçu délégation de la part du Conseil Communautaire. Il tient par ailleurs un rôle essentiel, puisqu'il donne un avis consultatif sur les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil Communautaire. **Le Bureau Communautaire se réunit environ tous les quinze jours, et ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Les délibérations sont votées à la majorité absolue.** Le compte-rendu des réunions du Bureau est affiché au siège de Bourges Plus et mis à disposition des administrés, sur www.agglo-bourgesplus.fr

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A l'instar d'un Conseil Municipal pour une commune, le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté d'agglomération. Le Conseil Communautaire est ainsi chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Il vote le budget, décide des orientations de la politique communautaire (investissements) sur le territoire... Le Conseil Communautaire se réunit environ quatre à cinq fois par an, sur convocation du Président. **Les séances sont publiques et ouvertes à tous**, avec publication d'un compte-rendu sur les délibérations adoptées. Comme le Bureau Communautaire, **le Conseil Communautaire ne délibère que lorsque la majorité de ses membres en exercice est atteinte. Les délibérations sont votées à la majorité absolue.** Le compte-rendu des réunions de l'instance est affiché au siège de Bourges Plus et consultable sur www.agglo-bourgesplus.fr

NOMBRE DE SIÈGES DESORMAIS CALCULÉ EN FONCTION DE LA TAILLE DÉMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

Pour la première fois, les citoyens des communes de plus de 1000 habitants, ont élu, les 23 et 30 mars derniers, leurs conseillers communautaires, lors des élections municipales.

Ce nouveau mode d'élection au suffrage universel direct a été posé par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et la loi du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers

départementaux, municipaux et communautaires. Les modalités de répartition des sièges entre communes au sein des Conseils Communautaires ont été revues par la loi du 16 décembre 2010, modifiée par la loi du 31 décembre 2012, relative à la représentation communale dans les communautés de commune et d'agglomération. **Le nombre de sièges à pourvoir est désormais calculé en fonction**

La répartition des représentants délégués au Conseil Communautaire de Bourges Plus	
BOURGES	26
ANNOIX	2
ARÇAY	2
BERRY-BOLY	2
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	2
LE SUBDRAY	2
LISSAY-LOCHY	2
MARMAGNE	2
MORTHOMIERS	2
PLAIMPIED-GIVAUDINS	2
SAINT-DOULCHARD	8
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	4
SAINT-JUST	2
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS	2
TROUY	3
VORLY	2

de la taille démographique de la Communauté d'agglomération.

Ainsi, en référence au tableau établi par le législateur, **la Communauté d'agglomération Bourges Plus, avec une population légale municipale de 96 416 habitants (au 01/01/2013), dispose au total, de 65 sièges*.**

Chaque commune a au minimum, un représentant et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

OÙ TROUVER LES COMPTE-RENDUS ?

Le compte-rendu des réunions du Bureau Communautaire et du Conseil Communautaire est consultable sur www.agglo-bourgesplus.fr

Les délégations du Président et des Vice-Présidents

Le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences aux membres du Bureau Communautaire. Ainsi, ils peuvent gérer les dossiers courants relevant des compétences de l'Agglomération. Ils donnent également des avis consultatifs sur les projets de délibérations soumis au Conseil Communautaire.

	Pascal BLANC PRÉSIDENT MAIRE DE BOURGES Administration Générale Organisation des Transports Collectifs		Aymar DE GERMY 1 ^{er} Vice-Président MAIRE DE MARMAGNE Développement Economique Emploi
	Daniel BEZARD 2 ^e Vice-Président MAIRE DE SAINT-DOULCHARD Prospective		Maxime CAMUZAT 3 ^e Vice-Président MAIRE DE SAINT-GERMAIN-DU-PUY Solidarité Communautaire
	Gérard SANTOSUOSSO 4 ^e Vice-Président MAIRE DE TROUY Finances - Archéologie Bâtiments Communautaires		Yvon BEUCHON 5 ^e Vice-Président MAIRE DE LA CHAPELLE SAINT-URSIN Collecte et Traitement des Déchets
	Patrick BARNIER 6 ^e Vice-Président MAIRE DE PLAIMPIED-GIVAUDINS Enseignement Supérieur Recherche et Innovation		Bernadette GOIN 7 ^e Vice-Présidente MAIRE DE BERRY-BOLY Rénovation Urbaine Logement et Equilibre Social de l'Habitat Gens du Voyage
	Corinne SUPLIE 8 ^e Vice-Présidente MAIRE DU SUBDRAY Voirie - Accessibilité		Daniel GRAVELET 9 ^e Vice-Président MAIRE DE MORTHOMIERS Usages Numériques Système d'information - Internet
	Nicole LOZÉ 10 ^e Vice-Présidente MAIRE DE ST-JUST Ressources Humaines Relations Sociales		Robert HUCHINS 11 ^e Vice-Président MAIRE D'ARÇAY Politique de l'Eau
	Denis POYET 12 ^e Vice-Président MAIRE DE SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS Urbanisme		Bernard BILLOT 13 ^e Vice-Président MAIRE DE VORLY Agenda 21 - Mobilités Durables Développement Durable - Bruit
	Alain MAZÉ 14 ^e Vice-Président MAIRE D'ANNOIX Politique de l'Assainissement Collectif et Non Collectif		Catherine VIAU 15 ^e Vice-Présidente MAIRE DE LISSAY-LOCHY Plan Climat - Incendie et Secours - Air
	Véronique FENOLL 1 ^{er} Membre du bureau PREMIER MAIRE-ADJOINT DE BOURGES Communication et Promotion du Territoire		Philippe MERCIER 2 ^e Membre du bureau MAIRE-ADJOINT DE BOURGES Contractualisation avec les autres Collectivités

* - Décomposé en 42 sièges de la réglementation (pour la tranche de population municipale de la communauté de 75 000 à 99 999 habitants) + 10 sièges de droit + 13 sièges dans le cadre de la majoration de 25 % des sièges du tableau + sièges de droit, suite à l'accord pour une répartition libre (Loi Richard) entériné par les 2/3 au moins des Conseils municipaux des communes intéressées.

dossier

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vos Conseillers communautaires



> ANNOIX > ARÇAY



Alain MAZÉ David FLEURY Robert HUCHINS Pascal BERNARD

> BERRY-BOUY > BOURGES



Bernadette GOIN Jean-Pierre CHALOPIN Pascal BLANC Véronique FENOLL



Philippe MERCIER Nathalie BONNEFOY

BOURGES



Marcella MICHEL Philippe MOUSNY Marie-Odile SVABEK Pierre-Antoine GUINOT Catherine PELLERIN Martial REBEYROL

BOURGES



Danielle SERRE Sébastien CARTIER Bénédicte BERGERAULT Wladimir d'ORMESSON Annie MORDANT Frédéric CHARPAGNE

BOURGES



Christelle PRENOIS Éric MESEGUER Audrey DI PRIMA Benoît CHALON Irène FÉLIX Jean-Michel GUERINEAU

BOURGES > LA CHAPELLE SAINT-URSN



Marie-Hélène BIGUIER Gérald FRAGNIER Agnès SINSOULIER Yannick BEDIN Yvon BEUCHON Agnès MENEZ

> LE SUBDRAY > LISSAY-LOCHY



Corinne SUPLIE Sylvie MOREAU Catherine VIAU Emmanuel DELRUE

> MARMAGNE > MORTHOMIERS



Aymar de GERMA Annie JACQUET Daniel GRAVELET Pascal MILLET

> PLAIMPIED-GIVAUDINS > SAINT-DOULCHARD



Patrick BARNIER Béatrice GUILLAUMIN Daniel BEZARD Françoise CAMPAGNE Olivier ALLEZARD Paulette PIETU

SAINT-DOULCHARD > SAINT-GERMAIN-DU-PUY



Emmanuel DUMARÇAY Mireille GARON Olivier PERRIN Bruno CASSAN Maxime CAMUZAT Martine DANCHOT

SAINT-GERMAIN-DU-PUY > SAINT-JUST > SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS



Jean-Luc PINSON Monique BABIN Nicole LOZÉ Rodolphe BESTAZZONI Denis POYET Frantz CARON

> TROUY > VORLY



Gérard SANTOSUOSSO Nadine MOREAU Roland GOGUERY Bernard BILLOT Corinne LEFEBVRE

Bourges Plus, une administration multi-sites

OÙ VOUS REÇOIT-ON ?

Bourges Plus est une agglomération en mouvement. Si vous avez encore du mal à nous situer, voici un focus sur les services de Bourges Plus accueillant du public.



Le siège administratif

Actuellement, Bourges Plus n'accueille plus de clients-usagers au siège. En revanche, il vous est possible de rencontrer nos services administratifs sur rendez-vous.

LES SERVICES SITUÉS AU SIÈGE :

- Le cabinet du Président
- Le secrétariat des assemblées
- Le service communication
- La direction des ressources humaines
- La direction financière
- Le service juridique
- La direction des Usages Numériques
- Le service des moyens généraux
- Le service hygiène et sécurité

60
C'est le nombre d'agents travaillant au siège

NOUS CONTACTER

• Tél. : 02 48 48 58 58
• Fax : 02 48 48 58 60
• info@agglo-bourgesplus.fr

• 23-31 Boulevard Maréchal Foch
18000 BOURGES



NOUS CONTACTER

• Tél. : 02 48 67 51 20
• Fax : 02 48 67 51 21
• contact@bourgesplus-developpement.fr

• Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère
18000 BOURGES

Bourges Plus Développement

Bourges Plus Développement est le service de la Communauté d'agglomération de Bourges dédié aux entreprises et à leurs projets.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ESSOR DE SON TERRITOIRE SONT UN OBJECTIF PERMANENT DE BOURGES PLUS QUI A MIS EN PLACE AVEC BOURGES PLUS DÉVELOPPEMENT, UNE STRATÉGIE VOLONTAIRE POUR Y PARVENIR :

- Démarches actives pour attirer de nouvelles entreprises
- Présence sur le terrain pour accompagner les projets des entreprises du territoire de Bourges Plus
- Gestion et animation des parcs d'activités
- Développement d'une offre foncière et immobilière adaptée et de qualité
- Mise en place d'une base de données en relation avec nos partenaires immobiliers
- Dispositif d'aides financières
- Soutien à l'innovation et aux filières d'avenir

BOURGES PLUS
> eau
> assainissement
> déchets

DEPUIS LE 3 FÉVRIER 2014 UN ACCUEIL UNIQUE pour vous recevoir

4, boulevard de l'Avenir - 18000 Bourges

Service Eau - Assainissement - Déchets
02 48 67 73 00
www.agglo-bourgesplus.fr



Le service clientèle eau, assainissement, déchets

Depuis le 3 février 2014, Bourges Plus vous accueille sur un site dédié à la relation clientèle pour répondre à toutes vos questions et faciliter vos démarches.

VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU SERVICE RELATION CLIENTÈLE POUR :

- L'eau potable et l'assainissement (relation clientèle, démarches administratives, assainissement non-collectif, travaux de branchement, intervention d'urgence et renseignements)
- l'environnement (collecte des déchets, déchèteries, problèmes de bacs, points d'apport volontaire...)

NOUS CONTACTER

• Tél. : 0 800 897 730 (appel gratuit depuis un poste fixe) 24h/24 - 7j/7 pour les urgences techniques
• service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
• 4 boulevard de l'Avenir
CS 40234 - 18022 Bourges Cedex

Horaires d'ouverture :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Les mardis de 14h à 18h et les jeudis de 9h à 17h sans interruption.

L'IMEP

L'Institut communal d'Éducation Permanente a pour mission la formation et l'information auprès de particuliers, entreprises, associations ou administrations.

NOUS CONTACTER

Pour prendre connaissance du panel de formations qu'offre l'IMEP, consultez notre site internet www.agglo-bourgesplus.fr, rubrique Formation.

• Tél. : 02 48 67 58 00
• Fax : 02 48 50 58 07
• imep@agglo-bourgesplus.fr

• Technopôle Lahitolle
Salle d'Armes - 18000 BOURGES



2 600 stagiaires ont suivi des formations à l'IMEP en 2013.

VOUS AVEZ AINSI LA POSSIBILITÉ DE SUIVRE DES FORMATIONS VARIÉES, LONGUES OU COURTES, PAYANTES OU GRATUITES, DIPLÔMANTES OU QUALIFIANTES :

- Onze langues sont proposées à la Maison des langues : anglais, allemand, arabe standard, chinois, espagnol, italien, japonais, polonais, russe, français langue étrangère et la langue des signes française.
- Ainsi que d'autres formations telles que la bureautique, la comptabilité, les savoirs de base... sur des plages horaires de cours allant jusqu'à 20h pour vous permettre, en fonction de votre emploi du temps, d'assister à ces cours.

Centre d'affaires du Technopôle

La pépinière d'entreprises

Au Centre d'Affaires nous recevons les investisseurs, entrepreneurs ou créateurs à la recherche d'un lieu pour démarrer ou renforcer une activité, tester ou acquérir un marché, développer une nouvelle clientèle.

Bourges Plus vous propose un certain nombre de services (suivi de vos projets innovants par des experts, secrétariat, salle de reprographie, salles de réunion, internet très haut débit...) pour vous permettre de vous concentrer sur le développement de votre activité, d'accroître la crédibilité de votre entité de sorte à augmenter vos chances de succès.



AU SEIN DE NOTRE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, NOUS ACCOMPAGNONS DES ENTREPRISES CRÉATIVES ET INNOVANTES. 12 ENTREPRISES SONT DÉJÀ INSTALLÉES :

- **Alarme diffusion Centre**, expert dans le métier de la sécurité privée.
- **ASSOFAC** (bureau de passage), formation pour les adultes en insertion professionnelle.
- **Attractiv'RH**, cabinet de conseil en Ressources Humaines.
- **CIBC**. Le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences accompagne les politiques publiques en matière d'emploi, de formation professionnelle et de reconnaissance des acquis.
- **CGPME**, organisation patronale interprofessionnelle regroupant des entrepreneurs individuels, des dirigeants sociaux de Très Petites, Petites & Moyennes Entreprises des secteurs du Commerce, de l'Industrie et des Services.
- **Egée** (association), conseil et accompagnement auprès des administrations et entreprises.
- **Enjoy your business**, propose des solutions logicielles en cloud d'optimisation des performances et d'organisation des TPE et PME ainsi que des solutions de services, de formations, de logiciels et de matériels.
- **EW Innovations** (bureau de passage), accompagne les dirigeants des PME-PMI dans les adaptations nécessaires aux changements et aux évolutions.
- **GD Conseil**, cabinet de courtage en travaux.
- **Leads Vantage**, régie publicitaire multi-canal développant des solutions technologiques d'optimisation publicitaire. (e-mailing & display).
- **LEGI LC** (bureau de passage), conseil en propriété industrielle.
- **Solen - Solen Angels**. L'association Solen est un service d'optimisation et de lancement pour l'entreprenariat au féminin. En 2013, Solen ouvrait la 1^{ère} couveuse d'entreprises du Cher : Solen Angels. Une couveuse d'entreprises au service des femmes, mais bien évidemment de tous les porteurs de projets potentiels.

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

- Rénovation du réseau et reprise des branchements rue Louis Mallet, entre le boulevard de l'Avenir et la rue de Vauvert, fin prévisionnelle du chantier mi-août
- Rénovation du réseau et reprise des branchements rue Fernault, fin prévisionnelle du chantier mi-juillet 2014
- Carrefour avenue de la Prospective et rue du pasteur John Bost, travaux prévus en septembre

SAINT-DOULCHARD

- Rénovation du réseau et reprise des branchements rue des Coupances, fin prévisionnelle du chantier mi-juillet 2014

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Changement du collecteur rue Edouard Branly, septembre et octobre 2014.
- Changement du collecteur rue M. Rollinat, septembre 2014

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- Pose de canalisations rue des Glycines, juin et juillet 2014

TROUY

- Pose d'un collecteur allée privée St-Joseph, fin août 2014



L'Habitat Privé

Des aides financières peuvent être octroyées aux propriétaires de logements de plus de 15 ans, qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation, sous certaines conditions. Un chargé de mission Habitat Privé accueille les propriétaires intéressés par ce dispositif.

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS OU OCCUPANTS, VOUS VOULEZ :

- Améliorer la performance énergétique des logements. Bénéficiez du conseil gratuit de Bourges Plus pour le montage des projets et de subvention pouvant aller de 10 à 50 % des travaux HT aidables.
 - Remettre en état et sécuriser des logements très dégradés. Si les revenus du propriétaire sont faibles, Bourges Plus peut vous aider pour la conception et le financement des travaux de réhabilitation.
 - Réhabiliter ou mettre aux normes des logements destinés à la location. Bourges Plus met en place des crédits, pour les propriétaires de logements locatifs privés, pour subventionner, la mise aux normes ou la réhabilitation des logements, de 25 à 35 % du montant HT des travaux retenus.
- Les aides sont appliquées suivant certains plafonds. Bourges Plus vous renseignera sur les modalités précises.

NOUS CONTACTER

Centre d'affaires Lahitolle - 6 rue Maurice Roy - 18000 BOURGES

La pépinière d'entreprises : Si vous aussi, vous voulez intégrer nos locaux et profiter d'un cadre propice au développement de votre entreprise, contactez notre équipe du Technopôle. Tél. : 02 46 47 02 10 - contact@bourges-technopole.fr

L'Habitat Privé : Consultations sur rendez vous uniquement. Tél. : 0810 200 133

ÉTUDIANTS, VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT, le Label Logement Étudiant vous garantit confort et loyer abordable.



LABEL Logement
ÉTUDIANT



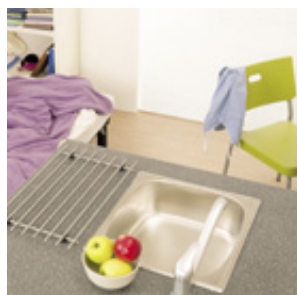
RENSEIGNEZ-VOUS

0810
NUMERO AZUR

200 133

0,06 € TTC/min en moyenne
depuis un poste fixe

*Si c'est labélisé,
c'est la belle vie pour vous*



Service du
Développement Territorial
www.agglo-bourgesplus.fr

